

# Leçon 2

## Le droit de vote



### QUESTIONS D'ORIENTATION

❶ **Comment le droit de vote a-t-il évolué au Canada ?**

❷ **Est-il important de voter ?**

### APERÇU

Le suffrage universel est le droit pour tous les citoyens adultes de voter lors d'une élection et il a fallu, à différents groupes, des décennies de lutte pour faire instaurer ce principe.

Dans cette leçon, les élèves en apprendront davantage sur les combats menés par plusieurs groupes pour obtenir le droit de vote au Canada. Après avoir résumé les principales étapes de ce combat, les élèves établiront une échelle chronologique des événements de l'histoire du droit de vote au Canada. Dans le cadre d'une autre activité, les élèves formeront des groupes pour se pencher et analyser les actions des groupes et des personnes qui ont promulgué le suffrage universel et qui ont amélioré l'accessibilité au processus électoral. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves discutent de

l'importance de participer aux élections provinciales d'octobre et créent un produit numérique de leur choix pour encourager les gens à voter.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- décrire les principaux jalons de l'histoire du droit de vote au Canada;
- analyser les actions de personnes et de groupes ayant mené au suffrage universel au Canada;
- évaluer l'importance du vote lors des élections;
- adopter des techniques de communication efficaces à l'aide de mots et de graphiques.

## Introduction

1. Informez vos élèves au sujet des élections provinciales à venir et du programme Vote étudiant.

- Au Canada, nous avons différents niveaux de gouvernement : fédéral (responsable des enjeux du pays), provincial ou territorial (responsable des provinces et les territoires) et municipal (responsable des villes et communautés). Il y a également des gouvernements autochtones qui sont responsables de la gestion de leur communauté.
- Les prochaines élections provinciales auront lieu le 26 octobre 2020. Les électeurs de partout en Saskatchewan éliront les politiciens qui les représenteront à l'Assemblée législative.
- Les élèves des écoles primaires et secondaires auront également l'occasion d'exprimer leur suffrage dans le cadre du programme **Vote étudiant**.
- Après avoir étudié les partis politique et les candidats, les élèves voteront dans le cadre d'une élection parallèle.
- Même si leur vote ne sera pas compté pour établir le résultat officiel, les résultats du Vote étudiant sont rendus publics ce qui permet aux jeunes d'être entendus et de faire connaître leurs opinions.

2. Regardez la vidéo « Vote étudiant Canada 2019 » pour entendre des élèves et des enseignants parler de leur expérience du programme lors des élections fédérales de 2019 et des raisons pour lesquelles ils jugent important d'aller voter.

3. Ensuite, demandez aux élèves d'exprimer leurs idées et opinions sur le vote ou la participation au processus électoral dans le cadre du Vote étudiant. Questions de discussion : Est-il important de voter ? Les élèves devraient-ils se familiariser avec le vote avant qu'ils ne soient éligibles à voter ? Pourquoi ?

## Activités

1. Passez brièvement en revue la *Charte canadienne des droits et libertés* et l'idée selon laquelle nos droits ont évolué au fil du temps. Voir les diapositives 2.

- La Charte contient sept articles : les libertés fondamentales, les droits démocratiques, la liberté de circulation, les garanties juridiques, le droit à l'égalité, les droits relatifs aux langues officielles et les droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

- Les droits démocratiques comprennent le droit pour chaque citoyen canadien âgé de plus de 18 ans de voter lors d'une élection et d'être un candidat.
- Pour obtenir des droits, il faut généralement les réclamer (par la voie des tribunaux, et même parfois en manifestant); ils ne sont pas toujours librement consentis.

2. Regardez la vidéo « Le droit de voter » avec la classe. Cette vidéo examine la *Charte des droits et libertés* et résume l'histoire du droit de vote au Canada.

Précisions de la vidéo :

- Même si les femmes du Canada ont obtenu le droit de vote en 1918, il existait encore de nombreuses exclusions fondées sur la race, l'origine ethnique et la religion. Le suffrage universel pour toutes les femmes n'est instauré que dans les années 1960.
- Le taux de participation a été légèrement plus élevé lors des deux dernières élections fédérales (66 % et 67 %, respectivement).
- Le taux de participation a augmenté chez les jeunes récemment, mais il demeure plus faible que le taux de participation du reste de la population. Seulement 54 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans, ont exprimé leur suffrage lors de l'élection de 2019.

3. Distribuez des copies de la fiche 2.1 et de l'activité 2.2. En groupes de deux ou individuellement, les élèves devront lire le document et inscrire la date à laquelle le droit de vote d'un groupe particulier a été modifié ou l'accès a été amélioré et résumer les détails et actions qui ont mené à ces changements.

4. Ensuite, les élèves devront créer une échelle chronologique visuelle, sur papier ou en format numérique, montrant les principaux jalons ou les années où les différents groupes ont obtenu le droit de vote, ou encore, les grandes étapes de l'amélioration de l'accès au vote. Encouragez les élèves à faire preuve d'imagination pour la conception ou le format de leur échelle chronologique et à trouver des façons novatrices de souligner les aspects les plus importants.

## Autre activité

1. Divisez la classe en groupes afin d'explorer les grands développements de l'histoire du droit de vote au Canada. Les groupes examineront une période particulière de l'histoire ou se verront assigner un groupe spécifique (p. ex. les femmes, les Autochtones, les Canadiens en prison).
2. En utilisant la fiche 2.1 comme point de départ, demandez à chaque groupe de mener une recherche sur les actions ou conditions historiques les plus importantes pour que leur groupe désigné obtienne le droit de vote et de créer une présentation numérique à partager avec le reste de la classe.

Questions d'orientation :

- À quel point l'événement était-il remarquable à l'époque ? Quelle a été son incidence sur son époque ?
  - Les conséquences de cet événement ont-elles été étendues et durables ? Sont-elles encore significatives aujourd'hui ?
  - À quel point ces conséquences étaient-elles symboliques ou représentatives des enjeux ou des tendances historiques ?
  - En quoi cela nous aide-t-il à comprendre pourquoi les droits de vote ont évolué au Canada ?
3. Demandez aux groupes de partager leur présentation sur Google Classroom ou assignez les élèves à un autre groupe pour favoriser l'échange d'information.
  4. En classe, lancez une discussion finale sur le parcours vers le suffrage universel.
    - Comment le cheminement vers le suffrage de chaque groupe peut-il se comparer ou se distinguer ?
    - Les mouvements en faveur du suffrage étaient-ils reliés les uns aux autres ? Le cas échéant, comment ?
    - Selon vous, quel a été le moment le plus important dans l'histoire du suffrage universel au Canada et pourquoi ?

## Conclusion

1. Présentez les statistiques sur le taux de participation lors de la dernière élection provinciale et discutez des conséquences d'une faible participation, surtout au sein des différents groupes.

- 53.5 % des électeurs admissibles de la Saskatchewan ont voté aux élections provinciales de 2016.
- Les taux de participation électorale différaient d'une circonscription à l'autre de la province - de 33,4% à Athabasca à 68,1% à Wood River.
- Article complémentaire: "Elections Sask. report shows 94.1 per cent of eligible voters were registered, but voter turnout was only 53.5 per cent," *Regina Leader-Post* (February 2, 2017) *En anglais seulement*

Questions de discussion :

- Êtes-vous surpris par le taux de participation lors des dernières élections provinciales ?
  - Quelles sont les conséquences lorsque certaines personnes s'abstiennent de voter lors des élections ?
  - Pourquoi est-il important que notre processus électoral soit le plus juste, accessible et démocratique possible ?
2. Demandez aux élèves de créer un produit de communication numérique pour encourager un adulte de leur entourage à voter en octobre, lors de l'élection provinciale. Il peut s'agir d'une vidéo, de diapositives, d'une affiche numérique ou d'une illustration tirée des médias sociaux.

## Évaluations suggérées

Demandez aux élèves de répondre à la question suivante (évaluation formative ou sommative).

Question : Quel a été l'événement historique le plus important dans l'avancement du suffrage universel au Canada ?

## MESURES D'ADAPTATION ET DE SOUTIEN

<b>Pour ceux qui apprennent le français</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez les termes et définitions clés en avance.</li> <li>• Assurez-vous d'activer les sous-titres des vidéos.</li> <li>• Présentez les vidéos avant les discussions en classe et les activités.</li> </ul>
<b>Pédagogie adaptée à la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rappelez aux élèves que les nouveaux immigrants, les adultes qui ont de la difficulté à lire, ceux qui apprennent le français, les personnes itinérantes, les réfugiés qui viennent d'arriver au pays et d'autres groupes peuvent éprouver de la difficulté à comprendre le système électoral ou à y participer. Mettez l'accent sur les idées qui favorisent l'accès au vote et sur les avantages d'entendre des voix multiples pour la société. Évitez de vous concentrer uniquement que sur les obstacles auxquels ces groupes sont confrontés.</li> <li>• Lors des recherches sur l'histoire des droits de vote, sélectionnez des groupes qui sont pertinents pour les élèves ou la collectivité (p. ex. Premières Nations, métis, Huttériens).</li> <li>• Présentez les résultats des recherches qui expliquent pourquoi les jeunes votent moins.</li> </ul>
<b>Accommodements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.</li> </ul>

### MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Un **droit** est quelque chose de légal ou quelque chose que nous sommes moralement ou légalement autorisés à faire ou à avoir. Les droits sont souvent revendiqués (devant les tribunaux ou par le biais de manifestations) et moins souvent simplement accordés. Tous les droits s'accompagnent de responsabilités.

Une **responsabilité** est un devoir ou une obligation. C'est quelque chose que vous devez faire pour respecter et maintenir certains droits.

Tous les citoyens vivant dans une démocratie ont des droits civils et politiques, qui sont généralement articulés dans un document juridique faisant partie d'une constitution, comme une **déclaration des droits**. Ce document limite les pouvoirs du gouvernement, explique les libertés qui sont garanties à tous et protège les gens d'un gouvernement qui pourrait abuser de ses pouvoirs.

Au Canada, nos droits sont protégés par la *Charte canadienne des droits et libertés*. La Charte du Canada est enviée partout dans le monde et représente le document

constitutionnel le plus imité par d'autres nations. Elle compte sept catégories distinctes :

- **Les libertés fondamentales** qui comprennent la liberté de conscience et de religion; la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de presse et des autres moyens de communication; la liberté de réunion pacifique et la liberté d'association.
- **Les droits démocratiques** qui comprennent le droit de tout citoyen canadien âgé de 18 ans ou plus de voter lors d'une élection, d'être candidat en vue d'une élection, et l'obligation pour les gouvernements de tenir des élections au moins tous les cinq ans, et pour les élus de se réunir au moins une fois par année.
- **La liberté de circulation et d'établissement** permet à tout citoyen canadien de vivre et de travailler dans n'importe quelle province ou n'importe quel territoire au Canada. Les Canadiens ont également le droit de demeurer au Canada, d'y entrer ou d'en sortir.

- **Les garanties juridiques** établissent qu'en cas d'arrestation, chacun a le droit de voir un avocat, d'être informé de ce droit et d'être jugé dans un délai raisonnable. Les Canadiens ont également le droit d'être présumés innocents jusqu'à preuve du contraire.
- **Les droits à l'égalité** comprennent le droit pour tout Canadien de ne pas faire l'objet de discrimination en raison de sa race, de son origine nationale ou ethnique, de sa couleur de peau, de sa religion, de son sexe, de son âge ou de ses déficiences mentales ou physiques.
- **Les droits sur les langues officielles** comprennent le droit pour tous les Canadiens de recourir à l'anglais ou au français pour communiquer avec le gouvernement fédéral.
- **Les droits à l'instruction dans la langue de la minorité** comprennent le droit pour les membres des minorités francophones et anglophones de chaque province ou territoire d'être éduqués dans leur langue maternelle sous certaines conditions.